



Parcours pédagogique

CAP Accompagnant Educatif Petite
Enfance



PARCOURS PEDAGOGIQUE

CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

Public visé par la formation et pré requis :

- La formation CAP AEPE s'adresse à un public souhaitant exercer ses activités auprès d'enfants de moins de 6 ans.
- Cadre : alternance ou formation continue avec des périodes de stage. Formation Eligible au CPF.
- Public : public prioritaire n'ayant pas terminé un second cycle, public en réinsertion professionnelle, Public de 16 à 26 ans, demandeur d'emploi, salarié en reconversion. ➤ Pré requis : niveau 3^{ème} minimum

Objectifs de la formation :

- Obtenir à la fin de la formation un diplôme de CAP AEPE.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Animer des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage.
- Réaliser des soins quotidiens répondant aux besoins physiologiques de l'enfant.
- Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant.
- Mettre en place une collaboration avec les parents et les autres professionnels prenant en compte une dimension éthique, qui permet un positionnement professionnel adapté.

En complément : si besoin

- Acquérir des savoirs associés et complémentaires en Sciences, en Français, ainsi qu'en Histoire Géographie.

Moyens pédagogiques et techniques

➤ Les formateurs

Les formateurs intervenant sur la formation de CAP sont des professionnels et sont tous diplômés. Ils sont recrutés en fonction de leurs compétences spécifiques et certification du métier de formateur.

➤ Supports pédagogiques

À chaque cours, des supports papiers sont remis au stagiaire afin qu'il suive le déroulement de la formation ainsi que des documents pour faciliter les exercices pratiques. Un DRIVE interne est également mis à disposition, sur lequel le stagiaire a accès à des cours ou des supports pédagogiques dans chaque matière, mais aussi des infos pratiques ou complémentaires à la formation.

➤ Supports techniques

Les formateurs travaillent en formation avec un ordinateur et un rétroprojecteur, afin d'illustrer leurs

Formation	Type de document	Version	Date mise à jour
CAP AEPE	Parcours pédagogique	V2	29/03/2023

cours par le biais de supports vidéo et audio.

Du matériel spécialisé est mis à disposition pour les travaux pratiques : poupons pédagogiques, matériel de puériculture, consommables.

Des ordinateurs et internet sont mis à la disposition du stagiaire afin qu'il puisse rédiger les dossiers destinés aux examens de fin d'année.

Évaluation de la formation / sanction de la formation :

➤ Examen Final

La Formation de CAP est sanctionnée par un examen ponctuel final organisé par l'Education Nationale. A la suite de cet examen, et s'il est réussi, le stagiaire recevra son diplôme.

Évaluation en cours de formation

➤ Examen Blanc

Chaque trimestre, le stagiaire est évalué par l'intermédiaire d'un examen blanc, reprenant toutes les matières enseignées.

À l'issue de cet examen blanc, un relevé de notes est édité et donné au stagiaire ainsi qu'à son employeur.

Chaque trimestre un RDV personnalisé et individuel est organisé avec chaque stagiaire afin de faire le point sur le trimestre écoulé, de mettre en valeur ses points forts et ses points faibles et éventuellement proposer au stagiaire un soutien adapté.

Si la moyenne totale des notes d'examens est supérieure à 10/20, alors les objectifs de la formation sont atteints et les savoirs intégrés.

➤ Visite en entreprise d'évaluation du savoir-être professionnel

Des RDV réguliers sont pris avec le tuteur en entreprise du stagiaire afin d'évaluer le comportement récapitulative signé par le tuteur et le stagiaire, mettant en place des axes d'améliorations.

Evaluation fin de formation

- Formation sanctionnée par un examen de l'éducation nationale et l'obtention d'un diplôme reconnu par l'Etat.
- Réussite à l'examen : note 10/20 à minima.

Qualité des formateurs

Sur demande : fichier avec le nom des formateurs, leur qualification et les matières enseignées.

Durée de la formation et modalités d'organisation :

Durée de la formation	436 heures
Date de formation de :	Entrée permanente
Horaires de formation :	8h30/12h30
Nombre de stagiaires :	de 14 à 18 personnes.
Organisation :	présentiel/ demi-journée de formation sur 4 jours par semaine.
Lieu de la formation :	FORM'AQUI 14 avenue de Chavailles, BAT J, 33520 BRUGES

FORM'AQUI 14 avenue de Chavailles – 33520 Bruges 05 52 90 22 90 29002@form-aqui.com www.form-aqui.com
 SIRET : 824 282 909 00020 APE : 8559A Numéro d'activité : 75331053733 – Organisme non assujéti à la TVA

Formation	Type de document	Version	Date mise à jour
CAP AEPE	Parcours pédagogique	V2	29/03/2023

Domaine professionnel

RNCP28048BC01- UPI Accompagner le développement du jeune enfant

- Les cadres juridiques et règlementaires
- L'enfant : développement moteur, affectif et corporel
- Biologie : le corps humain, la croissance, l'hygiène, circulation sanguine, respiratoire, l'appareil digestif, la peau, le système nerveux, la vue et l'ouïe
- Qualité de vie dans le logement
- L'environnement de l'enfant en collectivité
- Matériels et produits : liés aux activités de jeux et de loisirs, aux soins
- Ethique et déontologie
- Droits de l'enfant
- Santé et sécurité au travail
- Auto-évaluation et analyse critique de la pratique professionnelle
- Aménager un espace favorable à l'activité libre de l'enfant
- Préparer et animer l'activité d'éveil : les activités manuelles, intellectuelles et d'éveil, les jeux,
- Les soins à l'enfant : hygiène du lieu, hygiène corporelle, le change, les repas, le sommeil
- Repérer des signes d'altération de la santé et du comportement : maltraitance, transmissions, hyperthermie
- Gestes pour les accidents courants
- Les protocoles d'urgence
- Le projet d'accueil individualisé

RNCP28048BC02 - UP2 Exercer son activité en accueil collectif

- Processus de séparation et socialisation.
- Les situations de communication professionnelle : formes et outils.
- Assistance pédagogique au personnel enseignant : projet pédagogique PPS, hiérarchie en école maternelle, temps périscolaire.
- Sécurisation des récréations.
- Règlementation des sorties scolaires.
- Entretien des locaux et des équipements, du linge, repassage
- La communication.
- Le langage.

RNCP28048BC03 - UP3 Exercer son activité en accueil individuel

- Outils de planification.
- Outil de gestion des stocks.
- Projet d'accueil.
- Procédure d'agrément.
- Contrat de travail et ses annexes.
- Conventions collectives et assurance, responsabilité civile.
- Symbole sur les produits d'entretien.
- Les appareils et équipements au domicile et leur entretien
- L'alimentation de l'enfant.
- Les repas à domicile.
- Prévention des risques alimentaires : allergies, intolérance, régimes.
- Outils et techniques culinaires.
- Cuisine : cuisson, grillades, les pâtes.
- Les repas

PSE – protection Santé Environnement

- La consommation
- La santé.
- L'environnement.
- Entreprise et vie professionnelle.

Formation	Type de document	Version	Date mise à jour
CAP AEPE	Parcours pédagogique	V2	29/03/2023